

## Fiche technique

## ECOACT' DETARTRANT MACHINE

Code :  
ECODMConforme au référentiel ECOCERT Greenlife  
des Ecodétergents et Ecodétergents à base  
d'Ingrédients Biologiques :

**Caractéristiques physico-chimiques :**

Aspect : Liquide  
Couleur : Incolore  
Odeur : In situ  
pH à l'état pur : 1,0 à 2,0  
Densité à 20°C : 1,055 à 1,065  
Solubilité : totale dans l'eau

**Conditionnement :**

Carton de 2 x 5L

**Stockage :**

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

**Produit destiné à un usage uniquement professionnel**

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.  
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur  
<http://detergents.ecocert.com>

Date de création : 02/05/2014

**EUROCHIMIC-SOCHIPHARM**  
Enseigne ELCOPHARMA  
20, rue Edouard Bouthier  
F.89500 Villeneuve sur Yonne  
Tél: (0)3.86.87.63.63  
Fax : (0)3.86.87.35.35  
[info@elcopharma.com](mailto:info@elcopharma.com)  
[www.elco-pharma.fr](http://www.elco-pharma.fr)

**NATURE CHIMIQUE**

- Acide lactique : 15% ou plus, mais moins de 30%
- Acide citrique : moins de 5%
- Eau : plus de 30%.

100% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

**USAGES ET PROPRIETES**

**ECOACT' DETARTRANT MACHINE** est une formulation à base d'acides organiques, élaborée spécialement pour détartrer et éliminer les dépôts calcaires sur le petit matériel et les appareils suivants :

- |                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| - Bains-Marie ;             | - Lave-linges ;              |
| - Cafetières ;              | - Plans de travail en INOX ; |
| - Fers à repasser ;         | - Percolateurs ;             |
| - Fontaines réfrigérantes ; | - Stérilisateurs ;           |
| - Lave-verres ;             | - Théières,                  |
| - Machines à glaçons ;      | - Bouilloires.               |
| - Lave-vaisselles ;         |                              |

**ECOACT' DETARTRANT MACHINE** est conforme à l'arrêté du 19/12/2013 (modifiant l'arrêté du 08/09/1999) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

**MODE D'EMPLOI**

**ECOACT' DETARTRANT MACHINE** s'emploie par trempage ou circulation, dilué dans l'eau à raison de **5 à 10 g/L (soit 5 à 10%)** selon le degré d'entartrage et la destination.

Rincer ensuite trois fois à l'eau potable.

**PRECAUTIONS D'EMPLOI**

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien du fabricant de l'appareil / du matériel.
- Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

**ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE**

- Non concerné  
 Concerné (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité)

Selon :

- les directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations (correspond à l'étiquetage dit « DPD »)  
 le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (correspond à l'étiquetage dit « CLP ») : **SGH05 ; H315 Skin Irrit. 2 ; H318 Eye Dam. 1**

**TRANSPORT ADR**

- Non Soumis  
 Soumis (cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité)

**CODE DOUANIER**

3824.90.45